# Compte rendu du Conseil d'Ecole de LANGEAIS H. Pellet Elémentaire tenu le jeudi 19 février 2015

#### I. PRESENTS

**1. Les enseignants** : Mmes FRANCO, LARRAMENDY, GUIGNARD, BRAYER, LEGOY, LOYEAU, MM CAMONI, DEBERGE, GASNIER et CLEMENT

#### 2. Réseau d'aides

Mme AILLET, Mme ROLLAND-WERDEFROY, Mme GASNIER excusées

3. Les représentants de la municipalité

Maire : M. ROIRON Adjoint à la Culture, l'Education et la Jeunesse : M. PIRES

Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires : Mme MASFRAND

4. Les représentants des parents d'élèves

CMEL: Mmes RIBES-RUESCAS, CAMEL, BERREFAS, CHAMPAGNE, GUERCHE et FONTAINE

**FCPE**: Mmes LEVESQUE, RAPICAULT et VERON S. **APE**: Mmes FAIVRE, ECHAUDEMAISON et VERON L.

**5. D.D.E.N.** : Mme BOILEAU excusée **6. I.E.N.** : Mme GRASSIN excusée

Personnes invitées à titre technique :

7. Mairie Administration générale : Mme LE FORBAN

8. Centre social de la Douve : Mme FAUCHER, directrice, et Mme MARTEAU

#### **II. SUJETS ABORDES**

# 1. Modification du Règlement Intérieur de l'école

La période de novembre-décembre a été émaillée de nombreux incidents dûs à un petit nombre d'élèves (environ 10). Un groupe de travail s'est donc réuni le 20 janvier rassemblant un représentant des parents d'élèves de chaque liste, des élus, la directrice du Centre social et des enseignants. Il a été convenu que le R.I. De l'école serait modifié pour inclure les dispositions du R.I. type départemental relatives à la discipline (lecture en est faite au Conseil d'Ecole).

Il est également prévu une gradation dans les sanctions : simple réprimande, excuse orale ou écrite, travail d'intérêt général (M. PIRES propose que l'expression soit remplacée par Travail d'Utilité Collective. Proposition adoptée), suppression partielle de la récréation, information de la famille.

Des éléments existaient déjà dans le RI. Le directeur propose également que le point 15 du règlement de cour soit déplacé dans ce nouveau paragraphe.

Enfin, un point sera régulièrement fait entre l'école, la mairie et le centre social pour évaluer l'amélioration ou non du comportement de ces élèves.

### 2. Etude surveillée (question CMEL)

Les représentants de la liste demandent qu'une étude surveillée ou dirigée soit mise en place tous les soirs, sur le lieu même de l'école, pour les élèves qui sont inscrits au service périscolaire.

Mme FAUCHER répond qu'un essai va être fait pendant trois mois, à partir du mois d'avril. Il s'agira d'une étude surveillée organisée 4 soirs par semaine pendant une heure. Elle s'adressera aux élèves du CP au CM2, sur inscription et sera payante (coût au forfait). Les élèves auront la possibilité d'aller ensuite au périscolaire si les parents ne les récupèrent pas à 17 h 30. Nombre maximal d'enfant par groupe : autour de 15. Nombre maximal de soirs pour y participer : 1 ou 2 fois par semaine et par élève.

Les tarifs et l'encadrement ne sont pas encore déterminés. Cette étude surveillée se déroulerait dans les classes (à voir avec la mairie).

Des informations seront diffusées courant mars.

#### 3. Carte scolaire

Effectifs constatés au 16 février 2015 :

CP : 68; CE1 : 53; CE2 : 64; CM1 : 56; CM2 : 36; CLIS : 12

TOTAL hors CLIS : 277

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2015

CP : 59; CE1 : 68; CE2 : 53; CM1 : 64; CM2 : 56; CLIS : 12

TOTAL hors CLIS : 300

Moyenne hors CLIS: 27,2 élève par classe.

Le seuil symbolique de 28 élèves par classe sera atteint avec seulement 8 élèves supplémentaires. L'inspection connaît cette situation.

On s'orienterait vers 2 classes de CP et un CP-CE1. A partir du CE1, toutes les classes à simple niveau auraient 28/29 élèves. Les 3 classes à cours double auraient 25/26 élèves.

Le directeur demande aux représentants des listes des parents et de la municipalité de le tenir informé de l'arrivée de familles sur la commune.

M. PIRES informe le Conseil d'école que 100 logements seront construits pour 2016-17.

Les travaux de carte scolaire sont repoussés après les élections départementales. Concernant les demandes de dérogation pour les élèves résidant hors commune, le directeur propose que celles concernant des élèves déjà scolarisés à la maternelle soient acceptées mais que celles concernant des demandes nouvelles soient mises en attente, le temps de savoir s'il y a ouverture de classe ou pas.

Les inscriptions en C.P. des élèves venant de l'école maternelle de Langeais auront lieu les lundis 11 et 18 mai de 16 h 40 à 18 h 30, et les mardis 19 et 26 mai de 15 h 40 à 18 h 00. Un courrier a été distribué aux familles de l'école maternelle.

# 4. Budgets mairie pour l'école

Fournitures scolaires : 12500 € RASED : 1500 €

Subvention coopérative de l'école : 7200 € (600 €/classe)

Subventions classes de découvertes : 4000 € Equipement informatique : 7150 € Achat de mobilier : 1850 €

Concernant la demande d'achat d'un local de rangement pour le matériel de sport et de jardinage (dont le directeur rappelle qu'une partie de ce matériel se trouve dans le couloir du RASED et la cage d'escalier et peut gêner la circulation), M. PIRES indique que la mairie a fait appel à des entrepreneurs de Langeais pour que ce local se monte avec l'aide des parents d'élèves.

Mme FAUCHER signale qu'il existe un partenariat avec une bricothèque pour le prêt de matériel de bricolage.

### 5. Bilan financier de la coopérative scolaire

Situation au 6 novembre 2014 (dernier Conseil d'Ecole) : solde créditeur à 3511,12 € (relevé du 30/09/2014)

<u>Dépenses</u>

Ecole et cinéma 2182,50 € Abonnement livret scolaire numérique pour 10 classes  $60,00 \in$  Don FCPE pour la CLIS  $100,00 \in$  Achat de matériel de badminton  $27,80 \in$ 

#### Situation au 16 février 2015 : le solde créditeur à 1140,82 € (relevé du 30/01/2015)

Prochains débits

Spectacle de jazz pour toutes les classes 534,00 € Achat de tissu pour la soirée celtique du 13 mars 40,00 €

#### 6. Santé et sécurité

#### Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Un exercice sera prochainement réalisé en présence de Mme ROGER, conseillère pédagogique de la circonscription. M. PIRES Adjoint, Mme MASFRAND, conseillère municipale, un représentant de chaque liste de parents d'élèves, Mme BOILEAU D.D.E.N. et Mme POUPINEAU des services municipaux seront invités et sont priés de ne pas divulguer la date. Celle-ci est d'ores et déjà arrêtée. L'exercice ne concernera que l'école élémentaire.

### Registre Santé Sécurité au Travail (RSST)

Ce registre est disponible au bureau de direction pour toutes les personnes entrant dans l'école, personnels et usagers, qui peuvent le renseigner en y inscrivant les observations et suggestions qu'ils jugent opportunes de signaler dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Le directeur présente le classeur au Conseil. Une affiche sera installée au portail de l'école.

### <u>Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)</u>

Destiné uniquement aux personnels enseignants. Il s'agit d'identifier, situer et hiérarchiser (selon la gravité et la probabilité) les risques et favoriser des actions de prévention.

Le directeur présente le document et énumère les différentes familles de risques :

- hygiène (aération, assainissement, entretien des locaux, équipements sanitaires)
- ergonomie (troubles musculo-squelettiques, environnement de travail)
- sécurité (électrique, incendie, produits dangereux, circulation dans l'école à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, équipements de travail)
- psycho-sociaux (stress, violence)

Une première fiche de synthèse a été transmise à l'inspection au début du mois de janvier pour signaler la nécessité de réaliser des travaux en matière d'isolation des combles et de chauffage, et pour l'informer que des travaux de réfection des toilettes avaient été réalisés.

### Plan Communal de Sauvegarde

Document d'environ 130 pages mis à jour en juillet 2014 consultable sur le site de la mairie. Le directeur attire l'attention du Conseil d'Ecole qu'en cas de crue extrême de la Loire et des ruisseaux de Langeais, le niveau d'eau en rez-de-chaussée atteindrait quelques centimètre. Les 5 classes du rez-de-chaussée devraient alors monter. Il n'y aurait plus alors ni eau ni électricité. Il faudra en tenir compte dans le PPMS.

## 7. Sorties et projets de classes : activités sportives et cuturelles des classes

Les enseignants remercient les parents qui donnent de leur temps pour accompagner les élèves et rendre les sorties possibles.

Rappel des sorties et activités réalisées depuis le précédent Conseil d'Ecole :

Sortie au Grand-Pressigny : décembre (classes de CE2)

Ecole et Cinéma séance 2 : 12 et 19 janvier (toutes les classes)

Spectacle de jazz à l'Espace Anglade : 5 février (toutes les classes)

Sorties et activités prévues :

Séance d'agrément pour accompagner sorties vélos de fin d'année : 24 mars à 18 h 30 (classes de Mme LEGOY, MM CAMONI et CLEMENT)

Classes de découvertes à Lion/mer (14) du 31 mars au 3 avril (classes de Mmes LEGOY et LOYEAU)

Classes de découvertes à Arville (41) du 1er au 5 juin (classes de MM DEBERGE et CLEMENT) reportées pour cause de problème de transport avec la SNCF.

Les enseignants remercient la municipalité pour les subventions accordées et les parents qui se sont investis dans les différentes actions menées pour recueillir des fonds.

M. DEBERGE remercie la municipalité et le personnel de La Douve pour la qualité des expositions présentées et de l'accueil.

Festivals des Mots : les élèves sont invités à rédiger des poèmes sur la Loire, le pont et son environnement.

Ils seront accrochés à « l' Arbre à Mots » devant la mairie et qui seront lus en public à l'école le vendredi avant les vacances de printemps.

Exposition d'oeuvres des élèves du 6 au 10 juin au Centre de La Douve.

#### 8. Travaux

#### A réaliser :

Travaux de plomberie dans la classe de Mme LEGOY : un radiateur fuit. Il est nécessaire de couper le chauffage dans toute l'école. Les travaux se feront pendant les vacances.

Entretien des locaux : repris par la municipalité depuis début janvier. M. le maire indique qu'il s'agit d'un choix fait la municipalité pour des raisons budgétaires et que le nombre d'heures dévolues a été maintenu sinon augmenté. Les enseignants notent que des améliorations doivent être apportées : une liste sera communiquée à la mairie. Le directeur propose aussi une réunion avec la mairie et le personnel. Il convient aussi de laisser un temps de rodage.

### 9. Projets des associations de parents d'élèves

### C.M.E.L.

Le C.M.E.L. demande à nouveau la possibilité de mettre un rouleau de papier dans chaque WC du préau. La mairie n'y est pas favorable pour cause de gaspillage et de WC bouchés.

Fait part de sa déception car très peu de monde est venu à la conférence sur les risques liés aux réseaux sociaux.

Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <a href="http://ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/">http://ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/</a>

jusqu'au prochain Conseil d'Ecole.

Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire.

Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

# Prochain Conseil d'Ecole le jeudi 11 juin 2015 à 18 h 00.

C.M.E.L. A.P.E. F.C.P.E. Le directeur,
Mme FONTAINE Mme FAIVRE Mme LEVESQUE M. CLEMENT